

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 25 octobre 2021

**N° CP-2021-9-12-20**

### **12<sup>ème</sup> Commission**

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

#### **Service instructeur**

Service PMI, promotion de la santé du jeune enfant et aide à la parentalité sud

#### **Service consulté**

### **PROPOSITION DE FINANCEMENT DE 49 POSTES D'ANIMATEURS EXERCANT DANS 36 RELAIS PETITE ENFANCE POUR UN MONTANT TOTAL DE 63 301 EUROS**

Résumé : Le présent rapport propose à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement pour le financement de 49 postes d'animateurs de Relais Petite Enfance pour un montant total de 63 301 € réparti entre les 24 organismes haut-rhinois.

Lors de sa session budgétaire du 15 février 2021, le Conseil a approuvé par délibérations n° CD-2021-3-2-2 et n° CD-2021-3-8-5 un crédit de 68 500 € pour participer au financement des postes d'animateurs de Relais Petite Enfance (RPE) à raison de 1 500 € par poste équivalent temps plein par année pleine, soit 49 postes d'animateurs, dont certains à temps partiel, intervenant dans les 36 RPE du département du Haut-Rhin.

Les RPE s'inscrivent dans des projets globaux d'actions en faveur de la petite enfance et bénéficient d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales.

Leurs missions principales sont :

- de favoriser la rencontre et les échanges des assistants maternels, des enfants accueillis et des parents et le décroisement entre les divers modes d'accueil au plan local,
- d'organiser l'information des parents et des assistants maternels,
- d'entrer en contact avec les gardiennes non agréées, les informer, les inciter à sortir de la clandestinité,
- de susciter et promouvoir la formation des assistants maternels.

Il vous est proposé d'accorder pour l'année 2021 les subventions concernant 49 animatrices de Relais Petite Enfance du Haut-Rhin, gérées par 24 organismes différents, pour un montant total de 63 301 € réparti selon la liste ci-jointe.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen par les commissions territoriales suivantes :

- 12<sup>ème</sup> commission : Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale,
- 13<sup>ème</sup> commission : Commission Région de Colmar,
- 14<sup>ème</sup> commission : Commission Agglomération de Mulhouse,
- 15<sup>ème</sup> commission : Commission Sud Alsace Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller,

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'accorder pour l'année 2021 les subventions de fonctionnement pour l'aide au financement de 49 postes d'animateurs des 36 Relais Petite Enfance, gérés par 24 organismes différents récapitulés sur la liste ci-annexée, pour un montant total de 63 301 €,
- De préciser que chaque subvention fera l'objet d'un versement unique,
- Le montant des subventions sera prélevé sur les lignes budgétaires prévues au budget 2021 :
  - P119O001 T02 (65-65748-411) pour un montant de 12 750 € ;
  - P119O001 T02 (65-657358-411) pour un montant de 44 851 € ;
  - P119O001 T02 (65-657348-411) pour un montant de 4 500 € ;
  - P119O001 T02 (65-657381-411) pour un montant de 1 200 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY